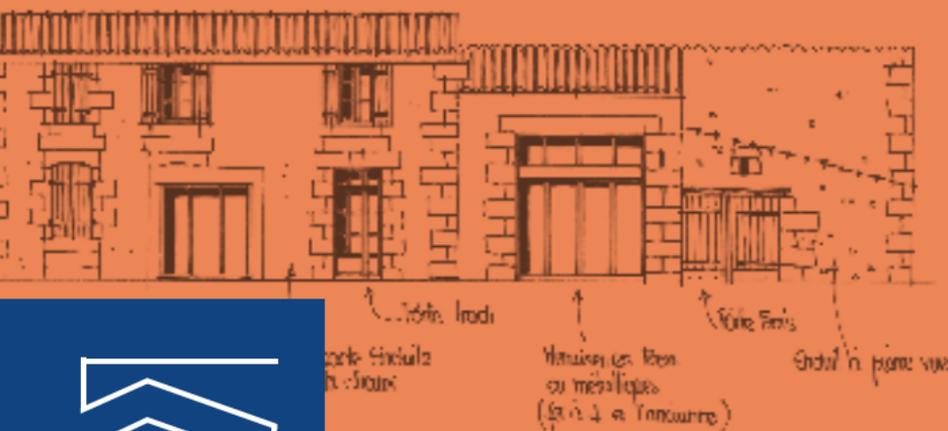


ARCHITECTURE

URBANISME

PAYSAGE

DES PROFESSIONNELS AU SERVICE DES ELUS ET DES PARTICULIERS



Conseil d'Architecture
d'Urbanisme et de
l'Environnement de
la Charente-Maritime

**Créé à l'initiative du Département,
et investi d'une mission de
service public, le CAUE 17 a
pour vocation la promotion de
la qualité architecturale, urbaine,
paysagère et environnementale.**

Financé par la taxe d'aménagement, le CAUE
intervient en amont des projets, gratuitement.

LES MISSIONS DU CAUE 17

- **CONSEILLER** les particuliers et les collectivités territoriales dans leurs démarches de construction et d'aménagement.
- **FORMER** à la connaissance des espaces bâtis et naturels, des territoires et de leur évolution.
- **INFORMER** tous les publics sur la qualité de l'architecture, de l'urbanisme et du paysage.
- **SENSIBILISER** le grand public et les scolaires par des visites, expositions, conférences, publications, ateliers pédagogiques.



Port de Saint-Martin-de-Ré - © CMT17 - S. Nadouce



www.caue17.fr

ADRESSE :

85, bd de la République - CS 81076
17076 La Rochelle Cedex 09

CONTACT :

Tél : 05 46 31 71 90
Email : contact@caue17.fr